

	PROCEDURE DE GESTION DES EPI	Version 1.0
---	---	-------------

1. OBJET

Cette procédure encadre l'utilisation, l'entretien et l'inspection sécuritaire des équipements de protection individuels utilisés dans TELCOTEC

2. RESPONSABILITES

- Identifier les conditions représentant des risques de blessures et identifier les équipements de protection personnels les mieux adaptés pour ces risques.
- Identifier les équipements de protection nécessitant une formation spécifique pour qu'ils puissent être utilisés de façon sécuritaire
- Identifier l'affichage approprié pour informer les utilisateurs de la nécessité de porter des ÉPI
- Auditer de façon régulière le niveau de conformité du port des équipements

3. PROCESSUS

Les équipements de protection individuelle sont prévus pour réduire la blessure advenant un contact accidentel. Ils sont la dernière protection pour la personne les portant. La prévention doit primer et par conséquent l'élimination du danger à la source est la démarche qui doit être privilégiée. Si le danger ne peut être éliminé, des équipements de protections collectives doivent être considérés. La gravité de la blessure advenant un accident sera un élément important dans la mise en place de la méthode de protection sélectionnée. L'analyse de risque permettra de bien identifier les dangers présents, le

potentiel de risques de venir en contact avec cette source de danger et finalement les conséquences advenant un tel contact.

Plusieurs types de protection individuelle sont disponibles et se retrouvent sous les catégories suivantes :

- Casques de protection pour la protection visuelle
- Gants pour la protection cutanée

4. Préparatif avant utilisation

- Évaluer le travail à effectuer et l'équipement de protection à utiliser
- Inspecter l'ÉPI avant utilisation pour déceler tout dommage
- rapporter à son supérieur tout ÉPI endommagé ou défectueux.

5. Après utilisation

Nettoyer l'équipement de protection individuelle

LE document liés à cette procédure est gestion des risques SST